

Réf: Dossier N° 067312

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « PRUMA-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 195, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/ 2021 r , et enregistrés au CEPICI le 23/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRUMA-CI »

Objet :

- PRODUCTION DE JOUETS
- EVENEMENTIEL
- ACHATS ET VENTES DE PRODUITS
- TRAVAUX D'IMPRIMERIE
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT ET EXPORT
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 195, Ilot 19

Dirigeant(s) : Mme MONSEAMON STEPHANIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08641 du 31/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42504/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

